Régie du bâtiment du Québec

Étude des crédits

2017-2018

Demande de renseignements généraux de l'Opposition

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	**TABLE DES MATIÈRES**

1. Liste des voyages hors Québec du 1er avril 2016 au 28 février 2017 :
   a) les endroits et dates de départ et de retour;
   b) la copie des programmes et rapports de mission;
   c) les personnes rencontrées;
   d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
   e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
   f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
   g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
      - les détails de ces ententes;
      - les résultats obtenus à ce jour;
   h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
   i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017:
   a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
   b) les coûts ventilés ;
   c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
   d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

   a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
   b) les noms des firmes de publicité retenues;
   c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
   d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
   e) le but visé par chaque dépense;
   f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
   g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.): Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :
   a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
   b) le but visé par chaque dépense;
   c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

   Par un professionnel ou par une firme externe:
   a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
   b) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
   c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
   d) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
   e) le but visé par chaque dépense;
   f) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6. La liste des dépenses en formation de communication :
Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant:

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017, en indiquant:

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :
Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
d) le montant accordé;

e) les motifs de la demande;
f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
   a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
   b) la grille d'évaluation des soumissions ;
   c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
   d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
   e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant, pour chaque contrat:
    a) les noms du professionnel ou de la firme;
    b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
    c) le coût;
    d) l'échéancier;
    e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016- 2017:
    a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
    b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
    c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
    d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
    e) une description de son mandat;
    f) la date de début de son contrat;
    g) la date prévue de fin de son contrat;
    h) sa rémunération annuelle.

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 $ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer:
    a) le nom du projet;
    b) la nature du projet;
    c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
    d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
    e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
    f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
    g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
    h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le. montant et les dates;
    i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
    j) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le. montant et les dates;
    k) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
    l) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
    m) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :

 # TABLE DES MATIÈRES

n) - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
o) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
p) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous- traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:
    a) la photocopie;
    b) le mobilier de bureau;
    c) l'ameublement;
    d) la décoration et l'embellissement;
    e) le distributeur d'eau de source;
    f) le remboursement des frais de transport;
    g) le remboursement des frais d'hébergement;
    h) le remboursement des frais de repas;
    i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
    j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
    I a) au Québec
    II b) à l'extérieur du Québec

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :
    a) le nombre de téléphones cellulaires («BlackBerry », IPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
    b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
    c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
    d) les coûts d'acquisition des appareils;
    e) le coût d'utilisation des appareils;
    f) le coût des contrats téléphoniques;
    g) les noms des fournisseurs;
    h) le nombre de minutes utilisées;
    i) les ordinateurs portables;
    j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
    k) le coût des frais d'itinérance;
    l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

15.
    a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
    b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

#	**TABLE DES MATIÈRES**

c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 1 0 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

 # TABLE DES MATIÈRES

l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).

n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement· pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.

p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2016-2017 et les cinq années précédentes.

r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

16. Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction :
    a) le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.

    b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.

    c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées.

    d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :
    a) l'emplacement de la location;
    b) la superficie totale pour chaque local loué;
    c) la superficie totale réellement occupée;
    d) la superficie inoccupée;
    e) le coût de location au mètre carré;
    f) le coût total de ladite location;
    g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; ·
    h) la durée du bail;

 # TABLE DES MATIÈRES

i) le propriétaire de l'espace loué;
j) les noms des sous-locataires et les· revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir:
    a) la ou les dates des travaux;
    b) les coûts;
    c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu :

    a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
    b) le titre de la fonction;
    c) l'adresse du port d'attache;
    d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
    e) la prime de départ versée, le cas échéant;
    f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
    g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
    h) la description de tâches;
    i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017;
    j) le nombre total d'employés au cabinet;
    k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017;
    l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; ·
    m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

20. Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
    a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
    b) la circonscription électorale;
    c) le montant attribué;
    d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère:
    a) le nom de la personne;
    b) le poste occupé;
    c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
    d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
    e) la date de l'assignation hors structure;
    f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant:
    a) le poste initial;
    b) le salaire;
    c) le poste actuel, s'il y a lieu;
    d) la date de la mise en disponibilité;

 # TABLE DES MATIÈRES

e) les prévisions pour 2017-2018.

23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
    a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
    b) prévisions pour 2017-2018;
    c) par catégorie d'âge.

24. Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

25. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.

26. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
    a) le nom de la personne;
    b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
    c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
    d) l'assignation initiale;
    e) l'assignation actuelle;
    f) la date de l'assignation hors structure;
    g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement :
    a) le coût de chacun;
    b) le fournisseur;
    c) la nature du service;

    Ventiler le montant total par catégories.

28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

29. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
    a) le nom du site Web;
    b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
    c) les coûts de construction du site;
    d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
    e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
    f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»);
    g) la fréquence moyenne de mise à jour;
    h) le responsable du contenu sur le site.

30. Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:
    a) la liste;
    b) le nom de la personne;
    c) les mandats de chacune de ces personnes;

 # TABLE DES MATIÈRES

d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
e) le résultat du travail effectué;
f) les échéances prévues;
g) les sommes impliquées.

31. Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

32. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 :
    a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
    b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
    c) le nombre total de demandes reçues;
    d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
    e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
    f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
    g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

33. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017:
    a) le coût (déplacements, etc.);
    b) le nombre de ressources affectées;
    c) le nombre de rencontres;
    d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
    e) l'objet;
    f) les dates.

34. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

35. La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

36. Le détail des crédits périmés et reportés et pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018.

37. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018.

38. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.

39. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

40. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année

#	**TABLE DES MATIÈRES**

financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

42. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

43. Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
    a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
    b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

44. Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne:
    a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
    b) fournir la liste des salaires versés

45. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

46. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

47. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

48. Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

49. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

50. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

51. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.

52. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES

53. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

56. Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

57. Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.

58. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

    Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

    Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant:

    a) le nombre d'autorisations;
    b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
    c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
    d) le montant accordé;
    e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
    f) les motifs de la demande;
    g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

    Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 :

    a) la dépense totale (opération et capital);
    b) les grands dossiers en cours;
    c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
    d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI
    e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

60.

    a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

    b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	**TABLE DES MATIÈRES**

61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le taux d'absentéisme.

62. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :
    a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
    b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
    c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
    d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

    Fournir les prévisions pour 2017-2018

63. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

64. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2015-2016 et 2016-2017 en indiquant pour chacun :
    a) le sujet;
    b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
    c) les coûts reliés à sa réalisation;
    d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

    Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel

65. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:
    a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
    b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
    c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-01

Liste des voyages hors Québec du 1er avril 2016 au 28 février 2017 :

a) les endroits et dates de départ et de retour;
b) la copie des programmes et rapports de mission;
c) les personnes rencontrées;
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
   - les détails de ces ententes;
   - les résultats obtenus à ce jour;
h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

Le détail des déplacements hors Québec est présenté dans le tableau ci-annexé.

DÉPLACEMENTS HORS-QUÉBEC 2016-2017

du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Objet du déplacement	Endroit(s) visité(s)	Date et durée du voyage	Estimation des frais encourus par type de Commentaires	Montant **Total des coûts**
Participer à la réunion du comité technique sur la norme CA/CSA Z-276-15 « Gaz naturel liquéfié (GNL), production, stockage et manutention »	Vancouver, Colombie-Britannique	4 au 7 avril 2016	Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation	**1 821,60 $**
Participation en tant que membre votant à la réunion annuelle du «ULC Advisory Council». Ce comité se tiendra sur deux (2) jours consécutifs. De nombreuses normes ULC sont référées parmi divers chapitres du Code de construction et du Code de sécurité, plus particulièrement dans les domaines des installations d'équipements pétroliers et du bâtiment	Scarborough, Ontario	19 et 20 avril 2016	*Frais assumés par l'ULC à 100%. La RBQ assume l'indemnité forfaitaire.*	**36,80 $**
Réunion bi-annuelle du Comité consultatif national sur la sécurité publique (NPSAC)	Vancouver, Colombie-Britannique	30 avril au 4 mai 2016		**2 260,89 $**
Réunion bi-annuelle du Comité consultatif national sur la sécurité publique (NPSAC)	Vancouver, Colombie-Britannique	1er au 4 mai 2016	*Déplacement annulé après l'achat du billet d'avion. Le billet a été payé dans UA 2300 mais utilisé en crédit pour le déplacement au 2210 à Vancouver en juin 2016.*	**1 098,60 $**
Réunion du comité permanent en efficacité énergétique du CNRC.	Ottawa, Ontario	2 au 3 mai 2016	*Frais défrayés par le CNRC.*	**- $**
Participation en tant que membre votant à la réunion du comité technique pour le code CSA-B139. La CSA B-139 est une des normes de référence du chapitre VIII du Code de construction et du chapitre VI du Code de sécurité.	Mississauga, Ontaria	2 au 4 mai 2016	*Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation*	**1 055,51 $**
85th General Meeting to National Board and Advisory Committee Members La RBQ est membre de ce comité à titre de représentante d'organisme de la réglementation de la province, et ce, pour les appareils sous pression	Kissimmee, Floride	6 au 13 mai 2016		**107,53 $**
25e rencontre annuelle du PTPACC	Ottawa, Ontario	9 au 12 mai 2016		**632,01 $**
ACI TC and CSA SC « licence plate » La RBQ est membre de ce comité à titre de représentant d'organisme de la réglementation de la province, et ce, pour les appareils sous pression	Edmonton, Alberta	29 mai au 3 juin 2016		**2 233,79 $**
Participation aux réunios de l'IGAC et des comités techniques pour l'élaboration et à la mise à jour des dispositions des codes CSA B149.1 et B149.2	Vancouver, Colombie-Britannique	13 au 17 juin 2016	*Rencontre annulée*	**- $**
Représentation du Québec aux réunions touchant l'évolution du Code canadien de l'électricité. Il s'agit de la réunion annuelle régulière qui regroupe les plus importants comités du secteur (électricité) au niveau canadien. Les prises de décisions lors des votes sur place ont une incidence directe sur le contenu des normes canadiennes et favorisent une harmonisation, lorsque tous peuvent exprimer leur point de vue.	Vancouver, Colombie-Britannique	20 au 23 juin 2016	*Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation*	**1 738,50 $**
Réunion annuelle CSA B45 et B125 (plomberie)	Vancouver, Colombie-Britannique	21 au 24 juin 2016	*Rencontre annulée*	**- $**
Réunion annuelle du CRCP (Canadien regulatory comittee on plumbing) qui regroupe les représentants de toutes les provinces et tous les territoires dans le domaine de la plomberie ainsi que du CACP (Canadian Advisory comittee on plumbing) qui constitue une table de conceration quant aux orientations concernant les normes de plomberie, la règlementation ainsi que l'introduction de certains nouveaux produits	Ottawa, Ontario	14 au 17 août 2016	*Frais assumés par l'ICPC à 100%.*	**- $**
ACI CSA - La RBQ est membre de ce comité à titre de représentante d'organisme de la réglementation de la provincce et ce, pour les appareils sous pression.	Saint-Andrews, Nouveau-Brunswick	21 au 26 août 2016	*Remboursement partiel de CSA.* *Allocation d'hébergement.*	**1 960,54 $**
Comité technique CSA B51 et CSA B52	Saint-Andrews, Nouveau-Brunswick	23 au 26 août 2016	*287.01$rf/516,74$b avion*	**1 549,45 $**
Participer aux réunions annuelles de l'Association des chefs inspecteurs provinciaux en ascenseurs (APCEI), de l'Advisory Concil on Elevating Devices de CSA (ACED), du comité CSA B44 (Code de sécurité des ascenseurs et monte-charge), du comité ASME A17.1 et du comité A18.1	Géorgie, Atlanta	25 au 30 septembre 2016	***Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation***	**2 346,76 $**
Participation à la réunion du comité technique sur la norme CAN/CSA Z-276-15 « Gaz natuel liquéfié (GNL), production, stockage et manutention »	Toronto, Ontario	27 au 29 septembre 2016	*Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation*	**1 138,17 $**
Groupe de travail sur l'accessibilité (CNRC)	Ottawa, Ontario	4 au 6 octobre 2016	*Les frais sont acquittés par le CNRC*	**- $**
Formation du personnel conformément à nos obligations à titre d'agence agréée d'inspection	Columbus, Ohio	9 au 14 octobre 2016		**2 369,61 $**
Formation du personnel conformément à nos obligations à titre d'agence agréée d'inspection	Columbus, Ohio	9 au 14 octobre 2016	Transport en automobile	**2 189,81 $**
Réunion du Comité permanent des matières et activités dangereuses (CPMAD) de la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies du CNRC.	Ottawa, Ontario	18 au 20 octobre 2016	*Tous les coûts sont défrayés par le CNRC*	**- $**
Représenter la RBQ au comité permanent "Use and Efress" de la Commission canadienne des codes du bâtiment et prévention des incendies. Troisième rencontre d'une durée de 3 jours du comité permanent du l'usage et des moyens d'évacuation des bâtiments pour l'élaboration du CNB 2020 et du CNPI 2020.	Ottawa, Ontario	18 au 21 octobre 2016	*Tous les coûts sont défrayés par le CNRC*	**0,00 $**
26e rencontre annuelle du PTPACC	Winnipeg, Manitoba	24 au 27 octobre 2016		**1 183,05 $**
Participer à la réunion du comité technique 12 - Réseaux de distribution de gaz, de la norme CSA Z662-15, Réseaux de canalisations de prétrole et de gaz	Oakville, Ontario	25 au 27 octobre 2016	*50 % du montant total sera remboursé par CSA*	**1 232,23 $**
Rencontre du Comité permanent Maisons et petits bâtiments de la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies (CCCBPI), pour discuter des modifications à apporter à l'édition 2020 du CNB. La CCBPI est responsable du contenu des codes modèles nationaux. La participation du Québec à ce comité permet de faire connaître notre point de vue dès l'élaboration des codes.	Ottawa, Ontario	27 et 28 octobre 2016	*Tous les coûts sont défrayés par le CNRC*	**0,00 $**
Réunion bi-annuelle du Comité consultatif national sur la sécurité publique (NPSAC) et rencontre du CSA-CPAC	Toronto, Ontario	6 au 9 novembre 2016		**1 140,35 $**
Réunion des comités techniques CSA B149.1, B149.2 et B149.3.	Toronto, Ontario	14 au 17 novembre 2016	*Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation*	**1 185,13 $**
Participer à la réunion du comité technique CSA B335 sur les appareils élévateurs pour personnes handicapés	Toronto, Ontario	15 au 17 novembre 2016	*Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation*	**1 205,13 $**
Représentation du Québec aux réunions touchant l'évolution du Code canadien de l'électricité. Il s'agit de la seule réunion extraordinaire touchant le CCÉ 201 qui regroupe les plus importantes organisations du secteur au niveau canadien. Les prises de décisions lors de votes sur place ont une incidence directe sur le contenu des normes canadiennes et favorisent une harmonisation. Cette rencontre prévoit des discussions et des prises de positions sur plusieurs sujets importants pour le Québec.	Toronto, Ontario	21 au 23 novembre 2016	*Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation*	**1 176,77 $**
Rencontre du groupe de travail sur les constructions en bois d'au plus 12 étages.	Vancouver, Colombie-Britannique	4 au 8 février 2017	*Les frais sont acquittés par le CNRC*	**- $**
Rencontre du comité permanent en efficacité énergétique (CS-EEB).	Vancouver, Colombie-Britannique	6 au 9 février 2017	*Les frais sont acquittés par le CNRC*	**0,00 $**

Objet du déplacement	Endroit(s) visité(s)	Date et durée du voyage	Estimation des frais encourus par type de Commentaires	Montant **Total des coûts**
Réunion annuelle du comité CSA B64.10 Dispositifs antirefoulement.	Toronto, Ontario	22 février 2017	*Selon l'entente intervenue entre CSA et la RBQ, CSA rembourse 50 % des frais de participation*	**637,93 $**
Colloque en lien avec l'implication des agences d'inspection agrées et la qualificatioin au National Board. La RBQ est membre de ce comité à titre de représentante d'organisme de la réglementation de la province, et ce, pour les appareils sous pressions (volet nucléaire).	Ottawa, Ontario	27 et 28 février 2017		**373,90 $**
Formation du personnel conformément à nos obligations à titre d'agence agréée d'inspection	Columbus, Ohio	22 janvier au 4 février 2017	Transport en automobile Hébergement remboursé par le NB Indemnité quotidienne	**1 190,41 $**
				33 397,77 $

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-02

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels **au Québec** et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017:

a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
b) les coûts ventilés ;
c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Il n'y a eu aucun déplacement effectué en avion ou en hélicoptère au Québec par les dirigeants de la RBQ durant la période du 1er avril 2016 au 28 février 2017.

L'information fournie à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 17).**

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-03

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Les informations sur les contrats de moins de 25 000 $ figurent dans le tableau annexé à la présente fiche.

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 24)**.

g) Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse :

Communiqués de presse pour l'année 2016-2017

Du 1er avril 2016 au 28 février 2017

DATE	SUJET	COÛT
20 juillet 2016	Licence RBQ : hausse du cautionnement pour les entrepreneurs	39,95 $
28 juillet 2016	Couvreur 2000 : interdiction de faire des travaux de construction	39,95 $
17 février 2017	Les flocons s'accumulent sur les toitures et les abris d'auto : pensez à déneiger!	39,95 $
20 février 2017	Prudence pour vos travaux de rénovation!	39,95 $
		Total : 159,80 $

Annexe à la fiche RG-03 **Campagnes de publicité et de sensibilisation 2016-2017 (contrats de moins de 25 000 $) Du 1er avril 2016 au 28 février 2017**

Campagnes de sensibilisation

Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Sécurité des résidences privées pour aînés (ajout des gicleurs)	414 $	Imprimerie Irving	Distribution de brochures informatives	2016-05-16	Ajouter à la brochure les nouvelles dispositions sur les gicleurs dans les RPA entrées en vigueur en décembre 2015
Remontées aériennes : le plan d'évacuation	190 $	TAQ / Postes Canada	Envoi massif	2016-05-21	Informer et sensibiliser les proporiétaires sur le plan d'évacuation des remontées mécaniques aériennes
Entretien des tours de refroidissement à l'eau	303 $	TAQ / Postes Canda	Envoi massif	2016-06-08	Rappeler aux propriétaires et exploitants d'arénas l'importance d'entretenir leurs installations de tour de refroidissement à l'eau
Prestation électronique de services et augmentation du cautionnement de licence	26 928 $	TAQ / Postes Canda	Envoi massif	de juin 2016 à mars 2017	Informer les entrepreneurs et les constructeurs-propriétaires de la possibilité de mettre son dossier à jour en ligne et leur fournir les numéros pour accéder au service
La sécurité et le BBQ	422 $	Copie Express	Distribution de brochures informatives	Été 2016	Sensibiliser et promouvoir auprès des citoyens les comportements sécuritaires à adopter lors de l'utilisation d'un BBQ
Nouveau formulaire «Déclaration d'installation sous pression»	710 $	TAQ / Postes Canda	Envoi massif	2016-08-15	Rappeler aux installateurs en installation sous-pression leurs obligations et informer de la mise à jour du formulaire de déclaration à utiliser.
Enregistrement des plans et devis d'un équipement sous pression	1 156 $	TAQ / Postes Canda	Envoi massif	2016-09-30	Rappeler aux fabricants d'installation sous-pression leurs obligations et informer de la nouvelle procédure d'enregistrement de plans et devis.
Modifications aux sous-catégories de licences	20 466 $	TAQ / Postes Canda	Envoi massif	2016-10-27	Informer les détenteurs de licence visés des modifications aux sous-catégories pour les licences qui autorisent les travaux en chauffage, ventilation et réfrigération
Prestation électronique de services	1 220 $	Imprimerie Numérica / Imprimerie Irving	Insertion (dans l'enveloppe de renouvellement de licence)	Tout au long de l'année	Informer les entrepreneurs et les constructeurs-propriétaires de la possibilité de mettre son dossier à jour et de payer leur maintien de licence en ligne
Protéger le réseau d'eau potable d'une contamination	708 $	Imprimerie Irving	Distribution de brochures informatives	Tout au long de l'année	Informer les propriétaires sur les moyens pour protéger le réseau d'eau potable d'une contamination
Total	**52 517 $**				

Congrès, Colloques et Salons

Location espace, transport, montage kiosque et visibilité.	Coût	Nom de la firme	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Congrès de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)	3 000 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Documentation	22 et 23 avril 2016	Informer les intervenants sur la réglementation et leurs responsabilités (Équipement pétrolier)
Congrès de la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMBEQ)	2 500 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Atelier et documentation	du 26 au 28 avril 2016	Informer les intervenants sur le processus de révision des programmes
Sommet de la Construction de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)	2 000 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Conférence et table ronde	2016-05-09	Occasion de faire le point sur l'industrie de la construction (pour tous les intervenants)
Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)	10 215 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Kiosque, atelier et documents	du 21 au 23 mai 2016	Sensibiliser les intervenants sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Congrès de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ)	5 901 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Kiosque et documents	22 au 23 septembre 2016	Sensibiliser les intervenants sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Congrès de l'Association de la construction du Québec (ACQ)	5 000 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Documentation	30 septembre et 1er octobre 2016	Informer les intervenants sur la réglementation et leurs responsabilités (Prestation électronique de services)
Salon habitation d'automne de Québec	3 455 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Kiosque et documents	13 au 16 octobre 2016	Sensibiliser les citoyens sur le rôle de la RBQ et les intervenants sur leurs responsabilités
Événements CONTECH - bâtiment (Qc et MTL)	15 598 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Kiosques, ateliers et documents	19 octobre, 3 et 4 novembre 2016	Informer les intervenants et promouvoir notre guide "Construction en bois d'au plus 12 étages"
Salon ExpoHabitation de Montréal	10 971 $	Interne RBQ (contrat négocié)	Kiosque et documents	9 au 12 février 2017	Sensibiliser les citoyens sur le rôle de la RBQ et les intervenants sur leurs responsabilités
Total	**58 640 $**				

Campagnes de publicité

Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Média choisi	Dates diffusion	Objectifs visés

Campagnes de publicité

Construction en bois de grande hauteur	1 500 $	Interne	Voir vert	Été 2016	Promouvoir notre guide "Construction en bois d'au plus 12 étages"
Chapitre Bâtiment du Code de construction : entrée en vigueur d'une nouvelle édition	1 300 $	Interne - RBQ	Répertoire des membres de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ)	1er juillet 2016	Informer les entrepreneurs de l'entrée en vigueur du nouveau code (CBCQ) et de ses principales dispostions
Construction en bois de grande hauteur	1 500 $	Interne	Voir vert	Automne 2016	Promouvoir notre guide "Construction en bois d'au plus 12 étages"
Prestation électronique de services	1 770 $	Interne	Les Leaders de la construction	2016-11-01	Informer les entrepreneurs et les constructeurs-propriétaires de l'existance de nos services en ligne pour la paiement de licence et la mise à jour de leur dossier
Construction en bois de grande hauteur	2 850 $	Interne	Québec Habitation (APCHQ)	2016-11-01	Promouvoir notre guide "Construction en bois d'au plus 12 étages"
Prestation électronique de services	980 $	Interne	Constructo - supplément Bâtiment	2016-12-01	Informer les entrepreneurs et les constructeurs-propriétaires de l'existance de nos services en ligne pour la paiement de licence et la mise à jour de leur dossier
Pas de licence, pas de facture, pas de recours	5 000 $	Interne - RBQ	Les Éditions Protégez-Vous - Guide pratique Rénovation Cuisine et salle de bain	1er février 2017	Poursuivre la sensibilisation des consommateurs en lien avec la campagne *Pas de licence, pas de facture, pas de recours*
Entente Services Québec	2 536 $	Interne	Le Nouvelliste, L'Avantage, Journal de Québec	janv-17	Informer le public et les entrepreneurs du transfert de certains services à la clientèle et l'administration des examens vers Services Québec pour les bureaux de Québec, Rimouski et Trois-Rivières
Droits de diffusion capsules publicitaires	2 213 $	Interne	Site web de la RBQ	avr-16	Diffuser les capsules publicitaires, diffusées précédemment à la télévision, sur notre site web pour la période d'hiver 2016
Total	**19 648 $**				

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-04

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.): Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe:

d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
h) le but visé par chaque dépense;
i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

<u>Évènement organisé par la RBQ entre le 1er avril 2016 et le 28 février 2017 :</u>

Nous n’avons pas eu de conférence de presse, d’événement médiatique ou autre événement pour la période visée.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-05

La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme :

a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Organisés par une firme externe

- Montant : 790 $ (395 $ x 2 participants)

  Mode d'octroi : contrat négocié

  Nom du fournisseur : Technologia – Médias sociaux : animation de communautés

  But visé par la dépense : être en mesure de gérer sa communauté, d'interagir avec elle afin de créer un sentiment d'appartenance à la RBQ

- Montant : 395 $,

  Mode d'octroi : contrat négocié

  Nom du fournisseur : Technologia – Médias sociaux : vigie et relations publiques

  But visé par la dépense : être en mesure de surveiller et d'analyser des conversations sur les médias sociaux afin de définir des règles et politiques internes pour y répondre

- Montant : 595 $

  Mode d'octroi : contrat négocié

  Nom du fournisseur : Médias Transcontinental S.E.N.C. – Mieux gérer l'instantanéité et les risques sur les réseaux sociaux

  But visé par la dépense: permettre à la RBQ d'être présente et d'interagir activement avec ses clients actuels et potentiels à travers les principaux médias sociaux

- Montant : 1 253,22 $

  Mode d'octroi : contrat négocié

  Nom du fournisseur : Médias Transcontinental S.E.N.C – Communication interne

  But visé par la dépense : en vue de l'optimisation des processus, parfaire les connaissances en communication interne et ainsi être en mesure de répondre aux attentes des directions-clientes de la RBQ

- Montant : 998,75 $

  Mode d'octroi : contrat négocié

  Nom du fournisseur : Substance stratégies

  But visé par la dépense: accompagnement des employés de la DCOM pour le développement d'une stratégie médias sociaux et son implantation à la RBQ

<u>Organisés par le ministère ou l'organisme</u>

Nous n'avons pas de formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphes 22 et 23)**.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-06

La liste des dépenses en formation de communication :
Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes concernées.

Sans objet pour la RBQ

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-07

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant:

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017, en indiquant:

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Les informations sur les contrats de moins de 25 000 $ figurent dans le tableau annexé à la présente fiche.

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement : https://seao.ca/.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

CONTRATS OCTROYÉS[1]

RG7_ANNEXE 1 **1er avril 2016 au 28 février 2017**

#	N° contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT					
1.	367307887	Technologie Vorepass inc.	2 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Logiciel de navigateur internet/Logiciels
2.	367307963	Fournitures de bureau Denis inc.	9 000,55 $	Gré à gré	UNSPSC : Ameublement de bureau
3.	367308122	Brad inc.	2 212,50 $	Gré à gré	UNSPSC : Services juridiques - brevets, marques de commerce ou droits d'auteur/Services juridiques
4.	367308188	CCH canadienne limitée	1 600,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Abonnement journaux et magazines/Supports imprimés
5.	367308189	Éditions Yvon Blais inc., Les	1 990,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Abonnement médias électroniques/Documentation électronique
6.	367308284	CSA Group	1 942,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Documentation ou activités en technologie/Matériel didactique professionnel et développemental, produits, accessoires et fournitures
7.	367308415	Conseil national de recherches Canada	12 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Publications imprimées/Supports imprimés
8.	367308517	Infowise Solutions Ltd	2 749,20 $	Gré à gré	UNSPSC : Accessoires informatiques/Matériel et accessoires informatiques
9.	367308569	Compro communications inc.	1 431,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Lecteur d'attente musicale ou de message en attente/Équipement de réseau, données, voix ou multimédia ou plateformes et accessoires
10.	367308604	Fonds de Solidarité FTQ	5 247,77 $	Gré à gré	UNSPSC : Acquisition d'ameublement de bureau
11.	367308676	Logiciel HMS Software	6 700,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services en technologie de l'information/Services informatiques
12.	367308863	Musée National des Beaux-Arts du Québec	1 980,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Oeuvre d'art, pièce de collection et récompense
13.	367309315	National Board of Boiler And Pressure Vessel Inspectors	2 185,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Service d'inspection d'équipement/Technologies de fabrication
14.	367309378	IBM Canada limitée	4 444,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Logiciel système expert/Logiciels
15.	367309621	NFPA - National Fire Protection Association	2 960,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Abonnement médias électroniques/Documentation électronique
16.	367309628	CSA Group	4 500,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Publications imprimées/Supports imprimés

1. Les données présentées font référence aux contrats octroyés en 2016-2017 uniquement.
2. Source : Service de la gestion contractuelle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

CONTRATS OCTROYÉS[1]

RG7_ANNEXE 1

1er avril 2016 au 28 février 2017

#	N° contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
17.	367309671	Firehall Bookstore	5 654,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Ouvrages de référence/Supports imprimés
18.	367309851	Conseil national de recherches Canada	10 798,80 $	Gré à gré	UNSPSC : Matériel didactique professionnel et développemental, produits, accessoires et fournitures
19.	367309852	CSA Group	10 512,68 $	Gré à gré	UNSPSC : Publications imprimées/Supports imprimés

1. Les données présentées font référence aux contrats octroyés en 2016-2017 uniquement.
2. Source : Service de la gestion contractuelle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

CONTRATS OCTROYÉS[1]

RG7_ANNEXE 1 **1er avril 2016 au 28 février 2017**

#	N° contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
20.	367309858	CBCI Télécom	10 864,38 $	Appel d'offres sur invitation	UNSPSC : Équipement audiovisuel/Appareil électronique
21.	367310059	Global Upholstery Co. inc.	1 332,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Fauteuils/Ameublement de bureau
22.	367310102	IHS Markit	8 740,40 $	Gré à gré	UNSPSC : Documents commerciaux/Produits de papier
23.	367310158	Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.)	1 950,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Abonnement médias électroniques/Documentation électronique
24.	367310248	Fournitures de bureau Denis inc.	1 039,97 $	Gré à gré	UNSPSC : Matériel ergonomique/Protection et sécurité personnelle
25.	367310275	Lumen, Division de Sonepar Canada inc.	8 390,08 $	Appel d'offres sur invitation	UNSPSC : Vêtements pour hommes et femmes
CONTRATS DE SERVICES - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION					
26.	367307968	Connexe Technologie inc.	2 950,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Maintenance et soutien pour logiciels/Services informatiques
27.	367308063	Société de Gestion du réseau informatique des Comm. scolaires	1 149,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Maintenance et soutien pour logiciels/Services informatiques
28.	367308109	Alphinat inc.	1 440,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services en technologie de l'information/Services informatiques
29.	367309202	Parkour 3 inc.	4 300,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Études de marché basées sur le Web/Marketing et distribution
CONTRATS DE SERVICES - AUTRES					
30.	367307603	GLT+ inc.	23 500,00 $	Appel d'offres sur invitation	UNSPSC : Études de faisabilité ou évaluation d'idées de projets/Services conseils en gestion
31.	367307901	Sandman Hôtel Montréal Longueuil	4 941,83 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de restauration et traiteurs
32.	367307902	Duoson multimédia inc.	1 201,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services audiovisuels/Services de gestion administrative
33.	367308014	Rodimax inc.	6 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de stationnement des véhicules/Services d'entretien ou de réparation pour le transport

1. Les données présentées font référence aux contrats octroyés en 2016-2017 uniquement.
2. Source : Service de la gestion contractuelle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

CONTRATS OCTROYÉS[1]

RG7_ANNEXE 1

1er avril 2016 au 28 février 2017

#	N° contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
34.	367308064	Rodimax inc.	5 700,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Droits de stationnement/Transport de passagers
35.	367308069	BCGO S.E.N.C.R.L.	12 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services conseils - gestion des affaires/Services conseils en gestion

1. Les données présentées font référence aux contrats octroyés en 2016-2017 uniquement.
2. Source : Service de la gestion contractuelle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

CONTRATS OCTROYÉS[1]

RG7_ANNEXE 1

1er avril 2016 au 28 février 2017

#	N° contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
36.	367308124	École Polytechnique de Montréal	2 640,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Formation professionnelle
37.	367308201	Efficience international	19 750,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de consultation et de renseignements commerciaux/Services conseils en gestion
38.	367308389	Château Royal inc.	3 015,72 $	Gré à gré	UNSPSC : Salles de réunion ou de réception/Hôtels et lieux d'hébergement et de réunion
39.	367308497	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	3 500,00 $	Option de renouvellement	UNSPSC : Développement des ressources humaines/Services de ressources humaines
40.	367308570	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	1 499,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Formation au travail / perfectionnement de la main-d'oeuvre/Formation professionnelle
41.	367308571	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.	22 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services-conseils en gestion
42.	367308667	American Society of Mechanical Engineers (ASME)	11 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Service d'inspection d'équipement/Technologies de fabrication
43.	367308742	Société Plan de Vol inc.	3 955,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Entretien et support de matériel informatique
44.	367308766	Busque, Maurice	6 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de rédaction/Rédaction et traduction
45.	367308804	AFI expertise inc.	1 237,50 $	Gré à gré	UNSPSC : Formation professionnelle
46.	367308924	Solutions & Co. enr.	1 649,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Perfectionnement de la main-d'oeuvre - secteur commercial/Formation professionnelle
47.	367308927	ADN5 Média inc.	12 760,20 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de saisie de données/Services de gestion administrative
48.	367308936	Hôtel et suites le Dauphin	3 752,53 $	Gré à gré	UNSPSC : Salles de réunion ou de réception/Hôtels et lieux d'hébergement et de réunion
49.	367308970	Automatisation JRT inc.	3 500,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Formation au travail / perfectionnement de la main-d'oeuvre/Formation professionnelle
50.	367308984	Terranova Worldwide corporation	4 580,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de formation professionnelle - informatique/Formation professionnelle
51.	367309185	Aubin, Nathalie	13 000,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services conseils - planification stratégique/Services conseils en gestion

1. Les données présentées font référence aux contrats octroyés en 2016-2017 uniquement.
2. Source : Service de la gestion contractuelle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

CONTRATS OCTROYÉS[1]

RG7_ANNEXE 1

1er avril 2016 au 28 février 2017

#	N° contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
52.	367309200	Sandman Hôtel Montréal Longueuil	2 885,91 $	Gré à gré	UNSPSC : Hôtels et lieux d'hébergement et de réunion
53.	367309201	Société en Commandite Hotel Place d'Youville (Marriott Courtyard Québec)	1 750,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Hôtels et lieux d'hébergement et de réunion
54.	367309360	Solutions Victrix inc., Les	5 250,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de santé ou de sécurité au travail/Services sociaux et communautaires
55.	367309450	Documens Traduction inc.	1 157,28 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de traduction/Rédaction et traduction
56.	367309532	Numériqca inc.	1 381,28 $	Gré à gré	UNSPSC : Impression/Services de reprographie
57.	367309632	Hôtel Montfort Nicolet inc.	3 580,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Hôtels/Hôtels et lieux d'hébergement et de réunion
58.	367309655	CIRA Services médicaux inc.	1 395,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de médecins-spécialistes/Exercice de la médecine
59.	367309682	Association des professionnels en sécurité incendie du Québec	3 600,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Formation professionnelle
60.	367309694	Institut maritime du Québec	1 980,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Perfectionnement de la main-d'oeuvre - secteur public/Formation professionnelle
61.	367309845	IC Formation Inc.	13 009,50 $	Gré à gré	UNSPSC : Formation au travail / perfectionnement de la main-d'oeuvre/Formation professionnelle
62.	367310181	CIRA Services médicaux inc.	1 970,00 $	Gré à gré	UNSPSC : Services de médecins-spécialistes/Exercice de la médecine

1. Les données présentées font référence aux contrats octroyés en 2016-2017 uniquement.
2. Source : Service de la gestion contractuelle

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-08

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :
Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
d) le montant accordé;
e) les motifs de la demande;
f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Aucun contrat octroyé par la Régie du bâtiment du Québec en 2016-2017 n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-09

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
b) la grille d'évaluation des soumissions ;
c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

a) Liste des soumissions du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Numéro de l'appel d'offres	Nom de l'adjudicataire	Montant de la soumission	Justification du choix du soumissionnaire retenu
367100043	R3D Conseil inc.	1 301 950 $	Appel d'offres public fondé sur le rapport qualité-prix – Prix ajusté le plus bas
367100044	Equifax Canada Co	358 425 $	Appel d'offres public fondé uniquement sur un prix

Les informations b), d) et e) sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant, pour chaque contrat:

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le coût;
d) l'échéancier;
e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-11

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016- 2017:

a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
e) une description de son mandat;
f) la date de début de son contrat;
g) la date prévue de fin de son contrat;
h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: https://*www.seao.ca/* ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 $ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer:

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le. montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
   - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous- traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années

Les services associés aux technologies de l'information sont impartis au Ministère du travail, de l'emploi, et de la solidarité sociale (MTESS) et au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), à l'exception des fonctions de pilotage et de gouvernance, qui sont effectuées par le personnel de la RBQ. L'objectif est de bénéficier d'économie d'échelle sur les services offerts par le MTESS et le CSPQ aux plusieurs ministères et organismes qu'ils desservent.

En ce qui concerne le logiciel libre, c'est le MTESS et le CSPQ qui évalue la pertinence de telles solutions au regard des besoins, en prenant en considération les infrastructures existantes.

Les informations sur les projets de développement informatique dont la réalisation est confiée au MTESS figurent dans le tableau de la page suivante.

Concernant la valeur estimée des contrats, les informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca.

Nom du projet	Nature du projet	Dépenses estimés 2016-2017 (au 28 février 2017)	Pourcentage de réalisation	Statut	Utilisation des logiciels libres
Prestation électronique de service	Implantation d'une prestation électronique de service pour la clientèle de la RBQ Phase 1 - Paiement en ligne : Terminé Phase 2 –Dossier entrepreneur : Terminé	178 893 $	100%	Terminé	Note 1
ITRE - Phase 1	Transmission électronique des résultats de laboratoire des installations de tours de refroidissement à l'eau (des laboratoires à la RBQ)	137 598 $	100%	Terminé	Note 1
Traitement des non-conformités (TNC)	Intégration du processus optimisé du traitement des non-conformités au système mission de la RBQ	498 253 $	100%	Terminé	Note 1
Intégration des adresses de correspondance	Permettre l'intégration d'une adresse de correspondance au dossier de l'entrepreneur	373 768 $	90%	En cours	Note 1
Intégrer de nouvelles fonctionnalités dans l'espace projets	Intégrer de nouvelles fonctionnalités à l'Espace projets pour le bureau de projets et à élargir l'utilisation du système SharePoint-BrightWork à d'autres directions dans l'organisation	213 966 $	90%	En cours	Note 3
ITRE - Phase 2	Intégration des caractéristiques des appareils et gestion automatisée des déclarations annuelles	152 638 $	90%	En cours	Note 1
Système d'information pour les enquêtes	Programme composé de quatre (4) projets ayant pour l'objectif de doter la RBQ de systèmes permettant la gestion du renseignement, des enquêtes et des poursuites.	25 927 $	N/A	En cours	Note 2
	TOTAL	**1 581 043 $**			

Note 1 : Le système mission de la RBQ est basé sur le progiciel Oracle Siebel. Ces projets font partie de la stratégie de modernisation des systèmes applicatifs de la RBQ qui consiste à intégrer certaines informations et processus dans un seul et même système. L'objectif étant de bénéficier lorsque possible, d'une vision complète des services offerts à la clientèle. L'utilisation des logiciels libres dans le cadre de ces projets, ou de tout autre progiciel, ne servirait donc pas les objectifs de la RBQ vis-à-vis de la stratégie en place.

Note 2 : La préparation des dossiers d'affaires composant le programme sont en cours et une évaluation sommaire des coûts globaux du projet établit un coût de 6,3 M$ et un délai de réalisation de trois ans.

Note 3 : La RBQ utilise le progiciel Brightwork qui est un complément à Microsoft Sharepoint. L'utilisation d'un logiciel libre n'est donc pas envisageable.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-13

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
I a) au Québec
II b) à l'extérieur du Québec

Ce tableau correspond aux dépenses pour les membres de la haute direction

Dépenses	**1er avril 2016 au 28 février 2017**
a) la photocopie	13 105,84$
b) le mobilier de bureau	0 $
c) l'ameublement - divers mobiliers pour la RBQ	0 $
d) décoration et embellissement	0 $
e) le distributeur d'eau de source	0 $
f) le remboursement des frais de transport	18 325,31 $
g) le remboursement des frais d'hébergement	19 327,00 $
h) le remboursement des frais de repas	10 713,82 $
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0 $
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	
• au Québec	1 514,87 $
• à l'extérieur du Québec :	0 $

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-14

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le nombre de téléphones cellulaires («BlackBerry », IPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
d) les coûts d'acquisition des appareils;
e) le coût d'utilisation des appareils;
f) le coût des contrats téléphoniques;
g) les noms des fournisseurs;
h) le nombre de minutes utilisées;
i) les ordinateurs portables;
j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
k) le coût des frais d'itinérance;
l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Dépenses reliés à la téléphonie pour le bureau du président directeur général et les bureaux des vice-présidents de la RBQ. À noter que le personnel présent dans ces bureaux utilise dix (10) ordinateurs portables.

	Nombre	**Coûts**
Cellulaires	9	3 267,00 $
Tablettes	6	1 381,50 $
Coût du 1er avril 2016 au 28 février 2017		4 648,50 $

Note :

- L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 25)**.
- Il n'y a pas de téléavertisseurs à la RBQ.
- Coût d'acquisition des appareils : l'appareil est généralement fourni gratuitement à la signature du contrat, ou à prix réduit et les acquisitions se faisant de façon décentralisée, il n'y a pas de compilation au niveau organisationnel.
- Depuis août 2012, le coût des contrats téléphoniques est assimilable au coût d'utilisation. De façon générale, les contrats téléphoniques sont basés sur une offre gouvernementale standard pour tous les M/O.
- Il y a peu ou pas de coût de résiliation à la RBQ, car on évite généralement de résilier un contrat; en cas de départ de l'employé, l'appareil est conservé pour un nouvel utilisateur.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-15

a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.

b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 1 0 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).

n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement· pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.

p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2016-2017 et les cinq années précédentes.

r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

Les réponses sont données aux pages suivantes.

a-b) LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC…)

Les données présentées sont celles de l'année 2016-2017. Les pourcentages présentés sont établis en comparant les données de l'**effectif régulier** par rapport à l'**effectif régulier total en lien d'emploi au 1er mars 2017**, soit 437 employés réguliers pour 2016-2017.

Répartition par catégorie d'emplois, sexe et groupe d'âge
(données au 1er mars 2017)

Personnel d'encadrement						
Groupes d'âge	**Hommes**	**%**	**Femmes**	**%**	**Total**	**%**
- de 35 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
35 ans et plus	16	3,7	16	3,7	32	7,3
Total	**16**	**3,7**	**16**	**3,7**	**32**	**7,3**

Professionnels						
Groupes d'âge	**Hommes**	**%**	**Femmes**	**%**	**Total**	**%**
- de 35 ans	4	0,9	15	3,4	19	4,3
35 ans et plus	54	12,4	48	11,0	102	23,3
Total	**58**	**13,3**	**63**	**14,4**	**121**	**27,7**

Fonctionnaires						
Groupes d'âge	**Hommes**	**%**	**Femmes**	**%**	**Total**	**%**
- de 35 ans	11	2,5	26	5,9	37	8,5
35 ans et plus	140	32,0	107	24,5	247	56,5
Total	**151**	**34,6**	**133**	**30,4**	**284**	**65,0**

TOTAL						
Groupes d'âge	**Hommes**	**%**	**Femmes**	**%**	**Total**	**%**
- de 35 ans	15	3,4	41	9,4	56	12,8
35 ans et plus	210	48,1	171	39,1	381	87,2
Total	**225**	**51,5**	**212**	**48,5**	**437**	**100,0**

Répartition des membres de groupes cibles par catégorie d'emplois et groupe d'âge
(données au 1er mars 2017)

Personnel d'encadrement				
Groupes d'âge	**Personnes handicapées**	**Anglophones**	**Autochtones**	**Communautés culturelles**
- de 35 ans	0	0	0	0
35 ans et plus	0	0	0	3
Total	**0**	**0**	**0**	**3**

Professionnels				
Groupes d'âge	**Personnes handicapées**	**Anglophones**	**Autochtones**	**Communautés culturelles**
- de 35 ans	0	0	0	3
35 ans et plus	2	0	0	19
TOTAL	**2**	**0**	**0**	**22**

Fonctionnaires				
Groupes d'âge	**Personnes handicapées**	**Anglophones**	**Autochtones**	**Communautés culturelles**
- de 35 ans	1	0	0	8
35 ans et plus	3	3	1	78
Total	**4**	**3**	**1**	**86**

TOTAL								
Groupes d'âge	**Personnes handicapées**		**Anglophones**		**Autochtones**		**Communautés culturelles**	
	Nbre	**%**	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**
- de 35 ans	1	0,2	0	0,0	0	0,0	11	2,5
35 ans et plus	5	1,1	3	0,7	1	0,2	100	22,9
Total	**6**	**1,4**	**3**	**0,7**	**1**	**0,2**	**111**	**25,4**

Mise en garde : Il n'est pas possible de calculer un taux de représentativité global des membres de groupes cibles en additionnant le taux de représentativité pour chacun des groupes cibles, car les cibles de représentativité sont établies pour chacun des groupes et non pour l'ensemble. Par ailleurs, un même individu peut se retrouver dans plus d'un groupe cible.

Les données pour les questions c) d) e) f) et g) concernent le <u>personnel régulier et occasionnel</u> assujetti à la Loi sur la fonction publique.

c) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL (données au 17 mars 2017)
Les données fournies incluent les absences en maladie (code 120) et les absences en invalidité (codes 246 et 248).

Catégories	**2016-2017**
Personnel d'encadrement	466,5
Professionnels	1 212,0
Fonctionnaires	6 137,5
Total	**7 816,0**

d) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (données au 1er mars 2017) [1]

Catégorie d'emplois	**Moins de 10 jours**	**10 à 50 jours**	**50 à 100 jours**	**100 jours et plus**
Personnel d'encadrement	8	10	6	8
Professionnels	33	54	23	17
Fonctionnaires	142	122	35	21
Total	**183**	**186**	**64**	**46**

[1] Au 1er mars 2017 (paie 24), le total des employés réguliers et occasionnels à la Régie, est de 479.

e) LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES, LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL (données au 1er mars 2017)

Catégories	2016-2017 (heures supplémentaires)		
	Nombre d'heures payées	Nombre total d'heures compensées	Total
Professionnels	765,25	756,08	1 521,33
Fonctionnaires	2 051,95	2 493,07	4 545,02
Total	**2 817,20**	**3 249,15**	**6 066,35**

f) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL (données au 17 mars 2017)
Le nombre de jours de vacances fait référence à l'utilisation du code d'absence 110.

Catégories	2016-2017
Personnel d'encadrement	686,0
Professionnels	2 448,0
Fonctionnaires	5 692,0
Total	**8 826,0**

g) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (données au 1er mars 2017)[1]

Catégorie d'emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Personnel d'encadrement	14	15	3	0
Professionnels	79	44	3	1
Fonctionnaires	202	117	1	0
Total	**295**	**176**	**7**	**1**

[1] Au 1er mars 2017 (paie 24), le total des employés réguliers et occasionnels à la Régie, est de 479.

h) LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

i) LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Les informations quant au nombre de personnes, par catégorie d'emploi, qui reçoivent une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, renferment des renseignements personnels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. En raison des paragraphes 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 ces renseignements sont confidentiels. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERES ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Régions administratives	2014-2015 (au 4 mars 2015)					2015-2016 (au 2 mars 2016)					2016-2017 (au 1er mars 2017)				
	Cadre	Prof.	Tech.	Soutien	Total	Cadre	Prof.	Tech.	Soutien	Total	Cadre	Prof.	Tech.	Soutien	Total
01 Bas- Saint-Laurent		2	7	1	10		1	7	1	9		1	7	1	9
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean			7	1	8			7	1	8			7	1	8
03 Capitale-Nationale	16	44	46	14	120	14	40	45	14	113	12	51	43	12	118
04 Mauricie		1	7	2	10		1	5	2	8		1	4	2	7
05 Estrie	1	1	6		8		1	5		6		1	5		6
06 Montréal	17	60	66	50	193	17	61	62	46	186	11	64	60	45	180
07 Outaouais		1	6		7		1	6		7		1	6		7
08 Abitibi-Témiscamingue			3	1	4			2	1	3			2	1	3
13 Laval	4	2	44	4	54	4	2	43	5	54	4	1	45	6	56
16 Montérégie	5		39	6	50	5		37	4	46	5	1	33	4	43
Total	**43**	**111**	**231**	**79**	**464**	**40**	**107**	**219**	**74**	**440**	**32**	**121**	**212**	**72**	**437**

k) L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS BÉNÉFICIANT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR (EXPERT ET ÉMÉRITE)

Année	Catégories d'emploi	Total
2014-2015 (au 4 mars 2015)	Professionnel	21
2015-2016 (au 2 mars 2016)	Professionnel	20
2016-2017 (au 1er mars 2017)	Professionnel	26

l) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS BÉNÉFICIANT D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE

Année	Personnel d'encadrement	Professionnels	Fonctionnaires	Total
2014-2015 (au 4 mars 2015)	0	2	3	5
2015-2016 (au 2 mars 2016)	0	1	2	3
2016-2017 (au 1er mars 2017)	0	2	1	3

Les données incluent uniquement le personnel ayant un traitement hors échelle.

m) LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPALE DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGION) :

Se référer à la réponse de RG15 j).

Depuis le 1er avril 2016, la cible d'effectif attribuée aux ministères et organismes est en heures rémunérées (le concept d'ETC total autorisé n'existe plus) et le calcul est effectué différemment, incluant entre autres les heures supplémentaires rémunérées.

n) LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR LES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

o) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

p) LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉS PAR RAISONS DU DÉPART :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

q) LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS, VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI :

Aucun poste n'a été aboli à la Régie en 2016-2017 (au 28 février 2017).

r) L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L'INSTAURATION DE LA LOI

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-16

a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées.
d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

a) Le nombre de départs à la retraite 2016-2017

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines

La Régie du bâtiment du Québec dénombre 15 départs à la retraite au 1er mars 2017 pour 2016-2017. Les règles gouvernementales relatives au taux de renouvellement de l'effectif à la suite des départs à la retraite ont pris fin le 31 mars 2015.

c) Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraites qui seront versées

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats

Au cours de la période du 1er avril 2016 au 1er mars 2017, la Régie du bâtiment du Québec a engagé 3 retraités de la fonction publique par voie de recrutement à titre d'employé occasionnel.

La Régie du bâtiment du Québec n'a octroyé aucun contrat de services professionnels à un retraité de la fonction publique.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :

a) l'emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) la superficie totale réellement occupée;
d) la superficie inoccupée;
e) le coût de location au mètre carré;
f) le coût total de ladite location;
g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; ·
h) la durée du bail;
i) le propriétaire de l'espace loué;
j) les noms des sous-locataires et les· revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

g)

Les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés du 1er avril 2016 au 28 février 2017 avec la SQI

OBJET	NO D'ENTENTE	COÛT	FACTURE #
Installation de 6 bornes rechargeables électriques au 1800 Boul. Le Corbusier, Laval	520755	57 679 $	304344

Les informations demandées sur les baux sont fournies en annexe à la présente fiche.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 27)**.

Annexe à la fiche RG-17 :

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes

Objet	Propriétaire	Coût (par mois)	Surface	Durée du bail
Location - bureau 170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 120 Gatineau	SQI	6 975 $	359 m^2	Pas de bail (préavis de départ de 3 mois)
Location - bureau 3885, boul. Harvey, 4ème étage, Saguenay	4423631 Canada inc *	5 122 $	410 m^2	1995-06-01 2020-12-31
Location - bureau 1800, boul. le Corbusier, 1er étage, Laval	9118-9308 Québec inc *	14 283 $	1 164 m^2	2000-05-01 2017-04-30
Location - bureau 201, place Charles-Lemoyne, bureau 3.10 Longueuil	SQI	9 740 $	932 m^2	Pas de bail (préavis de départ de 3 mois)
Location - bureau 545, boul. Crémazie Est Montréal	Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) *	126 372 $	4213 m^2	1993-05-01 2023-04-30
Location - bureau / entrepôt 800, place d'Youville, Québec	Édifice D'Youville inc *	71 003 $	3317 m^2	2004-11-01 2021-10-31
Location – entrepôt 1665 Boulevard Wilfrid-Hamel, Québec	SQI	199 $	35 m^2	Pas de bail (préavis de départ de 3 mois)
Location - bureau 337, rue Moreault, 1er étage, Rimouski	SQI	4 649 $	406 m^2	Pas de bail (préavis de départ de 3 mois)
Location - bureau 180, boul Rideau Rouyn-Noranda	SQI	2 572 $	160 m^2	2016-02-01 2021-01-31
Location - bureau 456, avenue Arnaud Sept-îles	Société de l'assurance automobile du Québec *	127 $	9 m^2	2008-03-01 2018-02-28
Location – bureau 200, rue Belvedère Nord, bureau 4.10 Sherbrooke	2423-5632 Québec inc *	8 104 $	473 m^2	1989-07-15 2019-07-14
Location – bureau 100, rue Laviolette, bureau 115 Trois-Rivières	SQI	6 420 $	563 m^2	Pas de bail (préavis de départ de 3 mois)
Location – bureau 35 rue de Port-Royal Montréal	Rodimax *	27 379 $	1 432 m^2	2011-02-01 2021-01-31

* Aucun bail n'a été signé directement entre la RBQ et les propriétaires de ces édifices. La SQI agissant en tant qu'intermédiaire.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-18

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du. déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir:

a) la ou les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Aucun travail de cette nature pour la haute direction du 1er avril 2016 au 28 février 2017.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-19

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu :

a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
b) le titre de la fonction;
c) l'adresse du port d'attache;
d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
e) la prime de départ versée, le cas échéant;
f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
h) la description de tâches;
i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017;
j) le nombre total d'employés au cabinet;
k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017;
l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; ·
m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-20

Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
b) la circonscription électorale;
c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-21

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère:

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Aucune personne n'était dans cette situation.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-22

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, ·professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant:

a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-23

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) prévisions pour 2017-2018;
c) par catégorie d'âge.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-24

Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

Aucun poste n'a été aboli à la Régie en 2016-2017 (au 28 février 2017).

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-25

Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.

Voir la réponse donnée à la sous-question j) de la question 15.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-26

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Aucune personne n'était dans cette situation.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-27

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement :

a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

Du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Détails	Coûts
Éditions juridiques FD (abonnement procédure pénale annotée)	125,00 $
CSPQ (abonnement à la Loi sur le bâtiment et ses règlements)	990,00 $
Éditions Yvon Blais (la Référence	2 338,00 $
SOQUIJ (Azimut et plumitifs)	29 178,03 $
Publications du Québec (Légisquébec)	70,00 $
Courrier parlementaire (information journalistique de l'Assemblée nationale)	1 950,00 $
Revue de presse par ADN5 Média	11 467,50 $
Droits d'auteur payés au CSPQ (40 personnes) pour la revue de presse	11 724,40 $

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-28

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Aucune somme n’a été déboursée par la RBQ à cet effet.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-29

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»);
g) la fréquence moyenne de mise à jour;
h) le responsable du contenu sur le site.

Registre des détenteurs de licence

http://www.rpe.rbq.gouv.qc.ca

a) **Le nom du site Web** : Registre des détenteurs de licence**.**
b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ
c) **Année de construction** : 2008
d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : ces coûts sont compris dans l'entente de service de base avec le CSPQ.
e) **Les coûts de modernisation ou de refonte (**en spécifiant combien le site a été refait et les raisons du changement) **:** Aucun
f) **Le nombre de visiteurs (hits)** ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude des crédits.
g) **La fréquence moyenne de mise à jour** : Les données du site sont rafraîchies quotidiennement.
h) **Le responsable du contenu sur le site** : Régie du bâtiment du Québec.

Microsite sur le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neuf

http://www.services.rbq.gouv.qc.ca/

a) **Le nom du site Web** : Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.
b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ.
c) **Les coûts de construction du site :** 19 513,63 $ en 2014-2015.
d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :** Inclus dans l'entente globale avec CSPQ.
e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucune modernisation ou refonte jusqu'à maintenant.
f) **Le nombre de visiteurs (hits)** ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude des crédits.
g) **La fréquence moyenne de mise à jour :** Ce n'est pas régulier. Selon les commentaires des internautes ou les changements à la réglementation.
h) **Le responsable du contenu sur le site** : la Régie du bâtiment du Québec.

Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité

http://www.services.rbq.gouv.qc.ca/

a) **Le nom du site Web** : Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité.
b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : Alphinat, David Rancourt et Traduction Langue d'Oc.
c) **Les coûts de construction du site :** 10 020,53$ en 2013-2014.
d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :**
   - **Hébergement** : 120$ par mois.
   - **Entretien** : Aucuns frais.
   - **Mise à jour** : Aucuns frais. Les mises à jour sont effectuées à l'interne.
e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucune modernisation ou refonte jusqu'à maintenant.
f) **Le nombre de visiteurs (hits)** ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude des crédits.
g) **La fréquence moyenne de mise à jour :** Ce n'est pas régulier. Selon les changements à la réglementation du chapitre bâtiment du Code de sécurité.
h) **Le responsable du contenu sur le site** : la Régie du bâtiment du Québec.

Site Web de la Régie du bâtiment du Québec

www.rbq.gouv.qc.ca

a) **le nom du site Web** : Site Web de la Régie du bâtiment du Québec.
b) **le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : la conception a été effectuée en 2011.
c) **les coûts de construction du site :** aucuns coûts de construction en 2016-2017.
d) **les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :**
   - **hébergement** : Inclus dans l'entente globale avec le CSPQ.
   - **entretien** : Inclus dans l'entente globale avec le CSPQ.
   - **mise à jour** : aucun pour 2016-2017. L'équipe Web s'est concentrée sur la refonte Intranet. De plus, les mises à jour réalisées ont été incluses dans le budget d'entretien.
e) **les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucune modernisation ou refonte jusqu'à maintenant.
f) **Le nombre de visiteurs (hits)** ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude des crédits.
g) **la fréquence moyenne de mise à jour :** les mises à jour de contenu sont quotidiennes. Les mises à jour technologiques sont effectuées au besoin.
h) **le responsable du contenu sur le site** : la Régie du bâtiment du Québec.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-30

Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:

a) la liste;
b) le nom de la personne;
c) les mandats de chacune de ces personnes;
d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
e) le résultat du travail effectué;
f) les échéances prévues;
g) les sommes impliquées.

Voir la réponse à la question RG-7.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-31

Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-32

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 :

a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
c) le nombre total de demandes reçues;
d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2016-2017 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-33

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017:

a) le coût (déplacements, etc.);
b) le nombre de ressources affectées;
c) le nombre de rencontres;
d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
e) l'objet;
f) les dates.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-34

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-35

La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-36

Le détail des crédits périmés et reportés et pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-37

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2016-2017 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-38

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-39

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune somme n'a été reçue en provenance du gouvernement fédéral du 1er avril 2016 au 28 février 2017.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-40

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Pour la période du 1er avril 2016 au 1er mars 2017 :

Bonis pour rendement exceptionnel accordés	**Catégorie d'emplois**				**Total**
	Cadres	**Fonctionnaires**	**Avocats**	**Professionnels**	
Nombre d'employés visés	-	1	-	11	12
Montant total accordé	-	1 627,47 $	-	27 304,06 $	28 931,53 $

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-41

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. ·

Aucune prime de départ (incluant les montants versés pour bris de contrat) n'a été versée pour la période du 1er avril 2016 au 1er mars 2017.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-42

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-43

Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Aucun cadre ou dirigeant n’a reçu de salaire sans qu’une fonction ne lui soit assignée.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-44

Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne:

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-45

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Les comités formés par la RBQ qui ont été actifs entre le 1er avril 2016 et le 28 février 2017 sont énumérés en annexe de la présente fiche, avec leur mandat et les organismes participants.

Annexe à la fiche RG-45

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2016-2017 (du 1er mars 2016 au 28 février 2017)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comités de travail dans le cadre du projet de règlement sur les installations sous pression	Projet de règlement sur les installations sous pression qui remplace le Règlement sur les appareils sous pression et permet le passage du domaine des appareils sous pression sous la Loi sur le bâtiment. Ce projet vise, entre autres, l'harmonisation des exigences dans ce domaine avec la réglementation des autres provinces et territoires du Canada, l'adoption et la mise à jour des normes et codes de références ainsi que la responsabilisation des intervenants.	Il s'agit de plusieurs comités regroupant les différents intervenants selon leur secteur d'intervention respectif : divers représentants de la clientèle des ISP (fabricants, réparateurs, installateurs, compagnie d'assurances et d'inspection), corporation (Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid, Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et organismes gouvernementaux (Emploi Québec).
Partenariat SIM/RBQ – CBCS Comité directeur statutaire	Établir des plans d'action conjoints en lien avec certains enjeux, Établir et mettre en place une stratégie visant l'adoption du CBCS par la Ville de Montréal. Établir et effectuer le suivi des mandats des sous-comités	RBQ, Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)
Partenariat SIM/RBQ – CBCS Sous-comité plaintes, signalements et situations particulières	Assurer une prise en charge des plaintes provenant du SIM ou de la RBQ en partageant les modes de fonctionnement et expériences de dossiers particuliers. Identifier et présenter au comité directeur des problématiques et propositions de solutions.	RBQ, SIM
Partenariat SIM/RBQ – CBCS Sous-comité Grands chantiers	Identifier et présenter au comité directeur des problématiques et des propositions de solutions. Mettre en place des pratiques d'intervention (conjointes ou non) sur les grands chantiers.	RBQ, SIM
Comités de consultation dans le cadre de la révision des mécanismes de validation des compétences des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires	Valider la pertinence des moyens de validation actuels	Un total de huit rencontres de consultation a eu lieu : Six séances ont réuni 50 participants issus de 30 associations du milieu de la construction. Un dîner et du café ont été offerts. Aucune rémunération n'a été versée. Une séance a permis de rencontrer des intervenants de la Commission de la construction du Québec. Aucune rémunération n'a été versée et aucun repas n'a été offert. Une séance a permis de rencontrer cinq intervenants de la Corporation des maîtres électriciens du Québec et de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec. Un dîner et du café ont été offerts. Aucune rémunération n'a été versée. Pour l'ensemble des comités tenus, les repas et le café offerts représentent un total d'environ 1700$.

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Mise à jour des profils de compétences et examens des sous-catégories 15.7 - Entrepreneur en ventilation résidentielle et 15.8 - Entrepreneur en ventilation	Effectuer la mise à jour des profils de compétences et des examens des sous-catégories 15.7 et 15.8, en lien avec les systèmes qui chauffent, ventilent et climatisent.	Le comité de travail qui a été formé pour effectuer cette mise à jour s'est rencontré deux journées complètes et était formé : - d'un représentant de la CMMTQ - d'un représentant de la CETAF - d'un ingénieur mécanique qui agissait comme conseiller technique au nom de la CETAF - d'un ingénieur, employé de la RBQ - d'une conseillère en évaluation des compétences, employée de la RBQ. Les honoraires des membres du comité étaient assumés par l'organisation que chacun représentait. Le dîner et le café ont été offerts à ces deux journées de travail, ce qui représente un total d'environ 200$.
Comités de travail dans le cadre du projet de création de nouvelles sous-catégories dans l'annexe II du Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires	Valider les questions d'examen rédigées pour de nouvelles sous-catégories d'entrepreneurs	Les comités étaient composés de groupes ciblés d'entrepreneurs spécialisés, d'employés de la RBQ et de représentants du sous-traitant embauché pour la rédaction de questions, ce qui représente un total de 15 personnes. Six participants ont reçu un montant de 375 $ pour une participation équivalant à 1,5 jour, pour un total de 2 250 $. Les différentes rencontres tenues représentent un total d'environ 380 $ en repas et café.
Comité consultatif provincial sur l'électricité	Consulter les principaux intervenants du domaine de l'électricité pour établir les règles régissant les installations électriques au Québec.	Tous les principaux organismes impliqués dans le domaine de l'électricité au Québec
Comité Technique et de l'Association Québécoise du propane (AQP)	Comité sous l'égide de l'AQP en vue d'informer, échanger, sensibiliser et apporter des explications afin de favoriser la compréhension de la réglementation en vigueur au Québec	Distributeurs de propane et autres intervenants de l'industrie du propane
Comité consultatif visant à améliorer l'accessibilité dans les bâtiments et comité directeur OPHQ-RBQ	Consultation sur le projet de règlement en accessibilité et autres améliorations futures	Comité conjoint RBQ-OPHQ composé de représentants de M/O, associations représentant les droits des personnes handicapés et les aînés, associations de propriétaires et gestionnaires d'immeubles condos et locatifs, chercheurs

À l'exception des comités de travail dans le cadre du projet de création de nouvelles sous-catégories dans l'annexe II du Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires, aucun honoraire n'a été versé aux membres de ces comités.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-46

Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Question non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-47

Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-48

Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-49

Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-50

Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2016-2017.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-51

Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2016-2017.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-52

Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

La réponse sera transmise par le Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-53

Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-54

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-55

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-56

Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-57

Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-58

Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant:

a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
d) le montant accordé;
e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
f) les motifs de la demande;
g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

Aucun contrat octroyé par la Régie du bâtiment du Québec du 1er avril 2016 au 28 février 2017 n'a fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par le dirigeant de l'organisme, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-59

1. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 :
   a) la dépense totale (opération et capital);
   b) les grands dossiers en cours;
   c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
   d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI
   e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) Sommairement, la dépense totale du 1er avril 2016 au 28 février 2017 se détaille comme suit :

Objets de coûts	Type	Montant
Acquisitions matérielles et logicielles et services informatiques	Fonctionnement	175 372 $
Acquisitions matérielles et logicielles	Capitalisable	17 319 $
CSPQ – Infrastructure, entretien et exploitation	Fonctionnement	2 533 918 $
CSPQ - Télécommunication	Fonctionnement	173 120 $
MTESS – Entretien, exploitation et améliorations	Fonctionnement	2 006 836 $
MERN – Hébergement et entretien de système	Fonctionnement	99 494 $
Réalisation des projets (Coûts internes et externes) · *Projets – coûts internes (CSPQ/MTESS) : 1 486 266 $* · *Projets – coûts externes : 68 850 $*	Capitalisable	1 555 116 $
Réalisation des projets (Coûts internes)	Fonctionnement	25 927 $
Total des dépenses de fonctionnement	-	**5 014 668 $**
Total des dépenses capitalisables	-	**1 572 435 $**
GRAND TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	-	**6 587 102 $**

* La liste des projets capitalisables est décrite dans la fiche RG-12.

b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet- https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/)

d) Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. www.seao.ca.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-60

a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

b) Aucune indemnité de retraite n'est versée par la Régie du bâtiment du Québec. Lors d'un départ à la retraite, la Régie verse uniquement les sommes dues concernant les vacances et les congés de maladie.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-61

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le taux d'absentéisme.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-62

Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2017-2018

.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-63

Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée au Rapport annuel 2016-2017 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-64

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2015-2016 et 2016-2017 en indiquant pour chacun :

a) le sujet;
b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
c) les coûts reliés à sa réalisation;
d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel

Question non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-65

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

a) 23 824,18 $ pour 2016-2017

b) **Ordres professionnels**
Barreau du Québec